

Compte-rendu du conseil d'administration du mardi 12 mars 2019

Etaient présents : Dominique ALVADO, Philippe ANDRÉ, Myriam BARATEAU, Florence BOURDON, Vincent DEBAR, Valérie FOSSARD, Jean-Claude GARÇON, Alain LANGE, Martine PATIN, Anne-Marie SABINE, Maurice Van GEENHOVEN.

Sont venus : Guy LAUNOY, Sandrine Victor, Jean-Pierre Lagoutte.

Absent excusé : Roger VICQUELIN.

Ateliers vocaux :

Les participants aux Ateliers se sont réunis le 9 février et ont adressé un courrier au C.A. dont Alain fait lecture. Les Retrouvailles, le concert du 1^{er} juillet et les répétitions des chants communs 2018 ont entraîné un déficit important, malgré le règlement par les chanteurs de trois répétitions supplémentaires. A l'annonce de ce déficit, le C.A. a décidé de ne pas financer les Retrouvailles 2019. Les participants aux Ateliers vocaux ne comprennent pas cette position, car elle va à l'encontre des recommandations de la cheffe du chœur classique dont ils représentent plus de la moitié des effectifs pour le programme Dvorak, qui visent à améliorer la qualité du chœur. Ils ont le sentiment que les ateliers ne font pas partie intégrante de l'Orphéon et qu'ils ne sont pas assez reconnus alors qu'ils participent à l'activité de l'association, conformément aux statuts « de pratique et de développement de toute activité autour de la voix ». Ils pensent que l'Orphéon doit, au moins, symboliquement, soutenir les Ateliers et demandent la prise en charge des Retrouvailles 2019 et d'une répétition pour les préparer.

Pour répondre à cette demande, une somme fixe est attribuée aux Retrouvailles. Par 10 voix pour, 1 abstention et aucun vote contre, le CA vote et accorde 1000 euros de participation forfaitaire pour les Retrouvailles 2019.

Convention Dvorak : Elle doit être relue et signée avec la Cotontaine. Faute de locaux disponibles, le weekend des 16 et 17 mars aura à nouveau lieu à Cherbourg, dans un collège. Il faudrait pouvoir organiser le weekend des 31 août- 1^{er} septembre à Bayeux. Myriam contacte Annie Lefèvre afin d'essayer d'obtenir la mise à disposition du collège Létot.

AE14 : Cet organisme réalise la paye des salariés de l'Orphéon depuis janvier. Notre association a oublié le paiement des cotisations complémentaires exigées par l'évolution de la législation à Audiens. L'Orphéon devra recalculer et payer ce qui manque. AE14 pourra relire les statuts et établir la convention collective la plus adaptée à notre activité et vérifier les congés payés. Il faudra prévoir un devis. Il est précisé qu'AE14 peut faire la comptabilité pour un tarif de 35 euros de l'heure.

Organisation de notre association après le départ de Françoise Basiret
Alain et Florence sont allés voir Pôle Emploi pour le recrutement d'un nouvel employé à 20 heures par semaine dont l'emploi pourrait bénéficier de 60% de subventions avec un Parcours Emploi Compétence, soit environ 6500 euros de reste à charge. Alain pense qu'il faut continuer à employer une personne au secrétariat et lit le CV d'une candidate. Une discussion s'engage pour savoir si l'Orphéon a besoin d'une personne extérieure à l'association (contrat d'une durée d'un an avec période d'essai de 1 mois) pour enregistrer les inscriptions, la billetterie ainsi que les tâches quotidiennes. Un emploi partagé en comptabilité est-il possible ? Peut-on trouver un bénévole ou un emploi ponctuel ? Il faut chiffrer l'emploi Parcours Compétence avec précision. Alain demande tous les renseignements à Pôle Emploi. Florence est chargée de la liaison avec Françoise Basiret et de récupérer tous les codes d'accès et d'inscriptions aux divers organismes et contacts. Dominique, Martine et Maurice sont volontaires pour coordonner le secrétariat-comptabilité à partir du 01^{er} avril 2019 avec Florence et Alain, car dans l'immédiat, un recrutement extérieur n'est pas envisagé.

Echanges internationaux :

- Les participants au concert d'avril de Dorchester recevront une attestation fiscale de participation financière, si cela est possible.
- Le CA se prononce contre la participation au projet du 60^{ème} anniversaire de la création du War Requiem de Britten le 30 mai 2022 à Salisbury, car cette date ne correspondant pas à une période de vacances, il y aura peu de participants. De plus, il n'y a pas de lieu de concert adapté pour un tel concert sur Bayeux.

60^e anniversaire du Jumelage Bayeux-Dorchester (mai- septembre 2019) : Le CA accepte de participer à cet événement. Dominique Alvado (archiviste) et quelques orphéonistes apporteront leur aide à la réalisation de l'exposition de l'association Bayeux-Dorchester. L'Orphéon peut également proposer un concert en septembre avec le Chœur du Lundi.

75^e anniversaire du Débarquement :

- Mercredi 05 juin à l'église d'Asnelles à 20h30.
- Vendredi 07 juin à 10h00 au cimetière anglais (Chœur d'Hommes).
- Samedi 08 juin à l'église de Saint Laurent sur mer vers 16h30.
- Dimanche 09 juin à l'église de Saint Vigor le Grand à 17h00.

Autres concerts du Chœur du Lundi :

Samedi 18 mai avec Méli-Mélo à l'église de Port en Bessin à 20h30, en soutien à la SNSM.

Dimanche 22 juin à l'église de Thaon, avec la chorale La Cingalaise de Grainville-Langannerie.

(Il faudrait éviter la mention « Dons déductibles des Impôts » figurant sur l'affiche.)

Questions diverses :

- Médiévales 2019 : Un autre espace de concert que la scène de la place de Gaulle n'est pas possible...
- Prêt de projecteurs et de pupitres pour Opus50 durant le weekend des 23 et 24 mars. Attention, l'Hôtel des Bains, en représentation à Port en Bessin (au profit de la SNSM), a besoin de 2 projecteurs et du grand pupitre pour la guitare.
- Alain confirme que le Département prend en charge la formation en anglais de Françoise Basiret.

Le prochain CA est fixé au mardi 16 avril à 20h30.